Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 035-213500655-20261104-D70_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2026

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

CANTON DE LE RHEU

COMMUNE DE LA CHAPELLE-THOUARAULT

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Par suite d'une convocation en date du 23 octobre 2026 affichée le même jour, les membres composant le Conseil municipal de la Chapelle Thouarault se sont réunis le 4 novembre 2026 à 19h30 sous la présidence de Mme Régine ARMAND, Maire
Etaient présents: ARMAND Régine, BELLANDE Stéphanie, BESSON Etienne (pouvoir de D. Lebois), BRODARD Frédéric, CADE Jean-Luc, de COURTIVRON Hugues, HYBOIS Lucas, LABBE Jean-Pierre, PAUGAM BERGOT Françoise, TANNEAU Claire, TARDIF Sandrine, TREHIN Myriem, TRINQUART Jean-Marie, VAUDOUR Isabelle (pouvoir de F. Valembois), VOLUER Mélanie lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.
Etai(en)t excusé(s) : BLANC Nathalie, GARIN Julien, LEBOIS Daniel (pouvoir à E. Besson), VALEMBOIS Fanny (pouvoir à I. Vaudour),
Secrétaire : HYBOIS Lucas

N°70/2026	**Rennes-Métropole : Rapport d'activités et de développement durable 2025**

Madame ARMAND, Maire, présente une version synthétique du Rapport 2025 d'activités et de Développement durable de Rennes-Métropole, articulée autour de :

- La préservation des ressources
- Les solidarités métropolitaines
- Les transitions (mobilité, économie, numérique). Quelques exemples sont développés, dont :

Préservation des ressources :

✓ PCAET 2025-30 : le Plan climat-air-énergie territorial pour la période 2025-2030 a été adopté en octobre 2025 et contribue à la neutralité carbone et à l'amélioration de la qualité de l'air. Un des objectifs intermédiaires est de parvenir à une augmentation de + 100% d'énergies renouvelables en 2030. Par exemple, l'installation des ombrières sur le parking de la Salle des Rochers participe à cette même démarche.

✓ Ressource en eau : avis favorable rendu en 2025 par Rennes-Métropole sur le projet de SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Vilaine), avec pour objectifs d'atteindre 100% des masses d'eau en bon état écologique en 2050 (contre 7% seulement aujourd'hui) et de réduire de 10% les prélèvements d'eau d'ici 2030.

✓ Transition agricole et alimentaire : les communes sont accompagnées dans leurs actions par la Métropole dans le cadre du Projet alimentaire territorial. Ainsi, Rennes-Métropole a édité catalogue recensant les producteurs locaux pouvant vendre leurs produits aux cantines scolaires.

Les solidarités métropolitaines :

✓ PLH 2023-2028 : le Programme Local de l'Habitat est un engagement fort en vue du logement accessible à tous et se décline localement sur les 43 communes : 5 000 logements produits par an, dont 1250 HLM et 1700 en bail réel solidaire (déclinaison du PLH sur La Chapelle Thouarault : objectif de production annuelle de 15 logements par sur la période 2023-28, dont 40% en logements aidés ou régulés et 60% en production libre).

Au cœur des transitions :

Réseau STAR : la nouvelle délégation de service public attribuée à Kéolis Rennes-Métropole pour la période 2026-2032 a pour objectif une offre de transport renforcée pour répondre à la demande croissante en conciliant les impératifs de transition écologique (notamment, augmentation de l'offre du réseau de bus vers les communes métropolitaines : +11%)

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

✓ Prend acte de la présentation du RADD 2025 de Rennes-Métropole.

La Maire
Régine ARMAND

Le Secrétaire
Lucas HYBOIS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à La Chapelle Thouarault